

METZ MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HARMONY PARK | 11 bd Solidarité | BP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3 T. 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29 | www.metzmetropole.fr

Nombre de membres au Conseil de Communauté : 108 titulaires – 39 suppléants Conseillers en fonction : 108 titulaires – 39 suppléants Conseillers présents : 66 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 19

Absent(s) excusé(s) : 32 Absent(s) : 11

Date de convocation : 20 juin 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du Lundi 26 juin 2017,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz. Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2017-06-26-CC-2 :

Election d'un membre du Bureau.

Rapporteur: Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Conseil, Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que Madame Frédérique LOGIN a été réélue en qualité de Conseiller communautaire titulaire via le système de fléchage dans le cadre de la tenue d'élections municipales partielles intégrales le 2 avril 2017 dans la Commune d'Amanvillers,

CONSIDERANT que dans le cadre de son précédent mandat de Conseiller communautaire Madame Frédérique LOGIN avait été élue en qualité de membre du Bureau,

CONSIDERANT que la cessation du précédent mandat de Conseiller communautaire de Madame Frédérique LOGIN a entrainé la vacance d'un poste de membre du Bureau,

DECIDE d'élire, après vote à bulletin secret, Madame Frédérique LOGIN en qualité de membre du Bureau, par 80 voix sur 85 votants.

Pour extrait conforme Metz, le 27 juin 2017

Pour le Président et par délégation Le Directeur Général des Sérvices

130

Hélène KISSEL

Prénom NOM	EMARGEMENT	SUPPLEANCE / POUVOIR
Jean-Luc BOHL	3/1	houvoir de F. HERDÉ
François GROSDIDIER	THE STATE OF THE S	
Alain CHAPELAIN	Wel -	
Thierry HORY		
Bertrand DUVAL		houveredes HENRION
Marie-Anne ISLER BEGUIN	EXCUSÉE	
Jean-François SCHMITT		honnon de 3 Bourscer
Stanislas SMIAROWSKI		
Joël STROZYNA		
Jean-Marie PECHEUR	EXCUSÉ	
Robert MARCHAL		
Frédérique LOGIN		
Guy BERGE	SAH	
Jean-Louis BALLARINI	Gallacia	pouvoir de C. LANG
Jean-François LOSCH		
Pierre MUEL		
Patrice BOURCET	EXCUSÉ	

Jean-Louis MICHELOT		
Daniel DEFAUX	EXCUSE	
Claudie FUZEWSKI	Juluelli	Powor N. Barcha
Mireille MAURY	EXCUSÉE	
Claude LANG	EXCUSEE	
Frédéric NAVROT	16	fouvoir de D. DEFAUX
Daniel BAUDOÜIN	EXCUSÉ	
Martine MICHEL	Sta.	Janvari de MIWEBERT
Edith FENEON	Selvon	fauvair de MION HOF
Lucien VETSCH	EXCUSÉ	9
Monique SARY	TARILLY,	
Odile JACOB-VARLET		
Michel LISSMANN		
Christian NOWICKI		
Jean-Marc ROSIER		
Isabella DE SIMONE	184	
Yolande VON HOF	EXCUSÉE	
Michel BEGUINOT	EXCUSE	
Marie-Françoise MATHIEU	NFN.	hoursis de L-VETSCH

	_	
Bernard ECKSTEIN	FO	houver the BEGUINO
Belkhir BELHADDAD	July	
Agnès MIGAUD		
Thomas SCUDERI	EXCUSE	
Hanifa GUERMITI		
Alain PIERRET		
Fatiha ADDA	Adl	
Julien HUSSON		
Yves WENDLING	4	
Catherine MOREL	EXCUSÉE	
Daniel PLANCHETTE	VAM-	
Marylin MOLINET	EXCUSEE	
Jacques TRON	Jim.	pouvoir de N. SEGHIR
Marie-Jo ZIMMERMANN	EXCUSÍE	
Patrick THIL	Palit /	
Martine NICOLAS		
Nathalie COLIN-OESTERLE		
Emmanuel LEBEAU		
Caroline AUDOUY	C. Sudov	

Prénom NOM	EMARGEMENT	SUPPLEANCE / POUVOIR
Dominique GROS	601	pouvoir de R. Liogée
Gilbert KRAUSENER		LEER JEGUIN
Arlette MATHIAS représenté par Maurice HOCHSTRASSER	Todis 7	(
François HENRION	EXCUSÉ	
Fabrice HERDE	Excusé	
Richard LIOGER	EXCUSÉ	
Henri HASSER		
Jean BAUCHEZ	EXCUSE	
Bruno VALDEVIT	Ny	
Pascal HUBER		house de Maria 12MAN
Marc HENRION	Excusé	
François CARPENTIER		
Michel TORLOTING	Excusé	
Marilyne WEBERT	EXCUSEE	
Walter KURTZMANN	EXCUSÉ	
Huguette FOULIGNY	A	
Michel TOURNAIRE	EXCUSÉ	

A Att	
M.	
155A	
& Dille	
EXCUSÉE	
	4
(5)	houvoir de BYARD i's
EXCUSÉ	
Lle	houvoir on solicy suice
Hommel	houssi de D. TRAN
Excusé	
	Louvoi de W. SCHUMANS
CB	
A	
	pouvoi de S. SALLYSTi
A	
	EXCUSÉ Hommel

Doan TRAN	EXCUSÉE	
Nadia SEGHIR	EXCUSÉE	
Philippe CASIN	₩.	
Françoise FERRARO	F-S.	houvoui de C. AGUASCA
Jean-Louis LECOCQ	507	
Nathalie DE OLIVEIRA	EXCUSÉE	-
Margaud ANTOINE FABRY		
Bernard HEULLUY	# 100	houvoui de C. Molte L
Myriam SAGRAFENA	1 / -	1
Thierry JEAN		
Christine AGUASCA	EXCUSEÉ	
William SCHUMAN	EXCUSÉ	
Aymeric PERRAUD		
Françoise GROLET		
Thierry GOURLOT	evo	
Bérangère THOMAS	AS	
Jérémy ALDRIN		
Christine SINGER		



METZ MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HARMONY PARK | 11 bd Solidoriiá | 8P 55025 | 57071 METZ CEDEX 3 T. 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29 | www.mefzmetropole.fr

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité -

PREFECTURE DE LA MOSELLE -

9 place de la Préfecture - BP 71014 -

57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Délibérations Conseil de Communauté.		Contrôle de légalité
Lundi 26 juin 2017.		
Point 1 - Installation d'un nouveau Conseiller		
communautaire titulaire et d'un nouveau Conseiller		
communautaire suppléant de la Commune d'Amanvillers.		1
	1	1
Point 2 – Election d'un membre du Bureau.	1	
Annexe : Liste signatures vote.	1	
Point 3.1 – Désignation dans diverses Commissions d'étude thématiques.	, A	
Point 3.2 Décignation d'un roprés patent de MM à	1	
Point 3.2 – Désignation d'un représentant de MM à l'Assemblée Générale de l'AGURAM.	1	
Point 3.3 – Désignation d'un représentant de MM à	3.	
l'Assemblée Générale de l'Association Metz Congrès.	1	
Point 3.4 – Désignation d'un représentant de MM au	.1	
Conseil d'Administration de la régie HAGANIS.	1	
Point 3.5 – Désignation d'un représentant de MM au		
Conseil d'Administration de la SAEML Mirabelle TV.	1	
Point 3.6 – Désignation de représentants de MM au	10	
Conseil d'Administration de la nouvelle agence unifiée		
Inspire Metz.	14	
Point 4 – Extension des délégations du Conseil au 🗶	1	
Président.	1	
Point 5 - Modification du règlement intérieur de Metz		
Métropole.	1	
Annexe : Règlement intérieur.	1	1
Point 6 - Rapport d'activité de la Commission	5.00	TO ALL ALL ALL ALL ALL ALL ALL ALL ALL AL
consultative des services publics locaux pour l'année		(1), (1), (1), (1), (1), (1), (1), (1),
2016.	1	3)
Annexe : Rapport d'activité.	i	{{ } } } } {{ } { } { } { } { } { } { }
Annexe : Procès-verbal de la Commission.	1	## ## ## ## ## ## ### ## ## ## ## ## ##
Point 7 – Prise de la délégation des aides à la pierre. X	1	Ochbz - AR
Nombre total des actes transmis :		
12 délibérations dont 3 accompagnées d'annexes.		1

PRÉFECTURE DE LA MOSELLE D.C.L. 29 JUIN 2017

ARRIVÉE CONTRÔLE DE LA LÉGALITÉ

Fait à Metz, le 27 juin 2017 Pour le Président

Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL